

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

COMMUNE DE TRESSIN**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 30 mars 2026**Effectif légal du Conseil
Municipal : 15

Nombre

de Conseillers en exercice :
15

de Présents : 15

de Votants : 15

OBJET (09)
Désignation des
représentants du Conseil
Municipal au centre
communal d'action
sociale (CCAS)

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le : **24/03/ 2026**

que la convocation du
Conseil ordinaire avait été
faite le :

24/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marine THIEFFRY.

Étaient présents : BLANGY Jean-Louis, BODIN Emily, BORREWATER Bruce, BRABANT Cyril, BROUTIN Marie-Ange, DESMETTRE Raphaëlle, DOSSIN Hugo, GARRET Anne, HENNEVIN Jean, LONGUEMART Thomas, MALCORPS Chrystèle, REISENTHÉL François, SEYS Noémie, SYX Kathy, THIEFFRY Marine.

Absents excusés :

Mme SYX Kathy a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

**Désignation des représentants du Conseil Municipal au Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R. 123-8 et R. 123-9,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-21,

Vu la délibération n° 09-03-2026 du 30 mars 2026 portant nombre de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

Madame la Maire explique qu'il est nécessaire d'élire les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS par scrutin de liste et à bulletin secret.

Madame la Maire procède à l'appel de candidatures. Madame BODIN propose une liste de 6 élus dans l'ordre suivant : BODIN Emily, SYX Kathy, MALCORPS Chrystèle, BROUTIN Marie-Ange, GARRET Anne et BLANGY Jean-Louis

Considérant qu'aucune autre candidature n'a été proposée, Madame la Maire proclame la présente liste élue et en énonce les membres titulaires.

Les représentants de la commune au CCAS sont :

- Président : THIEFFRY Marine (Maire)
- Titulaires : BODIN Emily, SYX Kathy, MALCORPS Chrystèle, BROUTIN Marie-Ange, GARRET Anne et BLANGY Jean-Louis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la composition du Conseil d'Administration du CCAS.

Le Maire certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération

Pour copie conforme,
La Maire,
Marine THIEFFRY

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de Séance
Kathy SYX

